JEUDI 28 JUIN 2018 WWW.TEMOIGNAGES.RE

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS N° 19032 - 74EME ANNÉE

Face au large rassemblement pour la responsabilité

Des élus de La Réunion ont besoin de maintenir la pauvreté pour rester au pouvoir

Le vote unanime de la Délégation des Outre-mer en faveur d'un amendement de quatre députés réunionnais issus de quatre groupes politiques de l'Assemblée nationale a secoué une partie de la classe politique opposée à la responsabilité des Réunionnais. Mais d'où vient cette volonté de maintenir les Réunionnais dans un état d'infériorité et de s'accrocher à tout prix à un système qui perpétue chômage et pauvreté ?

La Réunion vit une situation sociale dramatique, avec plus de 40 % de Réunionnais vivant sous le seuil de pauvreté, un taux de chômage trois fois plus important qu'en France, plus de 110.000 illettrés, plus de la moitié des jeunes au chômage, des inégalités bien plus grandes qu'en France… notre île n'a pas les indicateurs d'un pays développé. C'est la conséquence du système en place. Mis en place au lendemain de la Seconde guerre mondial, il découle d'une départementalisation qui devait être progressiste, mais qui a été dévoyée par le pouvoir et la classe dominante de l'époque pour installer le néo-colonialisme au profit des capitalistes français.

Sortir de la départementalisation néocolonialiste

Rapidement, une nouvelle génération de communistes avait constaté l'impossibilité de la départementalisation. Devant un tel échec, il apparaissait clairement que pour assurer le développement de La Réunion, il fallait changer le rapport avec la France pour que les Réunionnais s'occupent eux-mêmes des affaires les concernant. C'est le point de départ de la revendication d'autonomie, avec comme outil la création

d'une assemblée unique dotée d'un conseil exécutif responsable devant elle, et comme instrument de lutte le Parti communiste réunionnais. C'était en 1959, 13 ans après le vote de la loi décolonisation officiellement La Réunion.
Mais pour la classe dominante, le développement de La Réunion signifiait le recul de la pauvreté et l'élévation du niveau de conscience de la population. Cela voulait dire que les pressions exercées par la violence physique et la corruption allaient devenir inopérantes pour se maintenir au pouvoir. Avec le soutien du pouvoir en place, une politique de répression allait donc être mise en place, afin d'éviter à tout prix le développement de La Réunion.

Exiler la jeunesse pour ne pas développer le pays

La question démographique est exemplaire sur ce point. Dans n'importe quel pays, les autorités de l'État mettent en place une politique pour créer des richesses à partir de la force de travail de la jeunesse. Cela amène donc à la création d'emplois et à la constitution d'une économie basée sur la production. Les richesses ainsi créées entraînent le développement d'infrastructures et de services et enclenchent un cercle vertueux. C'est ce pour éviter cela que fut organisé l'exil de la jeunesse.
Le but était de tenter de vider le pays de ses forces vives. Ce fut le BUMIDOM créé par Michel Debré. Le but était de faire de la jeunesse réunionnaise une main d'oeuvre bon marché pour une industrie française en manque de bras. Cette politique d'émigration alla jusqu'à l'enlèvement de jeunes enfants, qui étaient victimes d'un odieux trafic qui s'apparente à une traite d'êtres humains en bande organisée. Cette déportation de jeunes enfants en France fut connue par la suite sous le nom de l'affaire des Enfants de la Creuse. Mais à La Réunion, la résistance au BUMIDOM était plus forte qu'ailleurs. Le pouvoir s'attaqua alors aux femmes, en soutenant une politique d'avortements et de stérilisations forcés pratiqués dans la clinique du Docteur Moreau à Saint-Benoît.
Sur la plan économique, le chemin de fer, principal employeur, fut démantelé, tandis que le secteur de l'agriculture fut poussé à la ruine sous prétexte d'intégration à la France.
Sur le plan politique, le suffrage universel avait cessé d'exister, et la liberté d'expression était un combat quotidien. La répression fit des morts, et des militants communistes furent condamnés à la prison.

Le sabotage de l'autonomie énergétique

Malgré toutes ces actions, la volonté de développer La Réunion était toujours là. Elle s'est manifestée concrètement notamment par la mise en place d'un programme s'appuyant sur l'autonomie énergétique. Ceci permettait de relocaliser à La Réunion les emplois liés à l'énergie et à la mobilité. Chacun peut constater ce qu'il advint de ce projet, combattu par tous ceux qui n'avaient pas intérêt à ce qu'une alternative puisse libérer les Réunionnais du chômage, de la pauvreté et de toutes les pressions qui en découlent. Les chiffres parlement d'eux-mêmes. Depuis 2010, La Réunion a vu son nombre de chômeurs augmenter de plus de 50.000, pour dépasser 180.000 demandeurs d'emploi. 50.000, c'était le nombre de chômeurs en 1982, ce qui était déjà jugé intolérable par les progressistes.
La responsabilité pour les Réunionnais, c'est un moyen de tenter de développer La Réunion en amenant la décision au plus proche de la population, le but étant de sortir de l'impasse qui amène les indicateurs sociaux actuels. Mais le recul de la pauvreté va à l'encontre d'intérêts d'élus qui en ont besoin pour se maintenir au pouvoir.

M.M.

In kozman pou la rout

« Si ou vé in vash i donn aou son lé, komans par karèss son do »

Dann tan lété konmsa. Dann bann ti zélvaz lé ankor konmsa. Mi koné pa pou kosa, mé sak lé sir sé k'in vash la bézoin karèss kisoi pou li donn aou d'lé, kisoi mèm pou li manzé. Pétète li ségrète in n'afèr i kontant ali konm in zormone sansa kékshoz d'ot. An touléka, li va plis done aou son lé si ou na bon manyèr avèk li. Tanka la britalité sa sé in n'afèr i marsh pa é si ou la bézoin pran son dé korn kékpar ou fé ninport de koi. Sirtou alé pa kroir banna na poin la mémoir é mi pé rakont azot in lanékdote la dsi... in n'ot foi. Sa sé pou vash, mé lé vré galman pou d'moun-astèr la la pa in késtyonn lé-mé in késtyonn favèr. I di pa « i ral pa moush ansanm vi nèg » mé avèk domyèl oui... Alé ! mi kite azot pou rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Edito

Ce 28 juin 2018, l'UE doit clairement choisir entre une avancée civilisationnelle ou un retour à la barbarie

Le discours sur le nombre de migrants qui franchiraient en masse la Méditerranée ou les Alpes pour s'installer sur le Vieux Continent ne résiste pas aux chiffres **(1)**.

Ces discours xénophobes sont à classer parmi les Fake News ("informations" délibérément fausses) mais semblent parfaitement autorisés lorsqu'ils émanent des gouvernements (France notamment) qui votent des lois pour combattre les Fake news.

Ces discours tenus depuis des décennies par les partis d'extrême-droite inquiètent tant par leurs conséquences dramatiques — des pertes de vies humaines par milliers — que par l'attitude d'organisations politiques se réclamant des idéaux républicains et qui — lorsqu'elles gouvernent — se mettent au service d'idées haineuses à l'opposé de ces idéaux républicains proclamés à tout bout de champ mais piétinés sans cesse.

Mardi soir, la chaîne ARTE, dans son journal télévisé, a révélé que des dirigeants de l'UE souhaitaient trouver un accord — financier — avec le gouvernement libyen pour que les réfugiés interceptés en mer par la marine libyenne soient ramenés sur le sol libyen et conduits dans des centres (ARTE n'ose pas dire des "camps") « situés à la frontière sud de la Libye ».

Or la Libye — minée par une insécurité chronique — est dirigée par deux autorités rivales : le Gouvernement d'union nationale (GNA) basé à Tripoli et un cabinet parallèle installé dans l'Est et soutenu par l' "Armée nationale libyenne" (ANL), force paramilitaire dirigée par le maréchal Haftar, homme fort de l'Est du pays. Aucune de ces deux autorités n'est capable de maîtriser la situation dans le sud-libyen. Annoncer que les réfugiés interceptés par la marine libyenne seront transférés dans des centres aménagés dans le sud-libyen revient à livrer les rescapés des naufrages aux marchands d'esclaves sévissant impunément dans cette région.

Ce 28 juin 2018, les pays riches de l'Union Européenne sont confrontés à un choix :
« En un mot, le choix est entre la barbarie, même scientifiquement sophistiquée, ou la civilisation enfin pour tous. Devant ce choix que nous vivrons, nous et nos enfants, l'Europe saura-t-elle jouer son rôle politique et moral, c'est-à-dire de porteur de valeurs universelles de civilisation ?
L'avenir proche nous apportera la réponse pour ce 21e siècle qui sera celui de l'égalité ou du recul considérable de la civilisation (2)»

Jean

1 - Lire : Crise des réfugiés : démêler le vrai du faux
2 - Paul Vergès : 17 février 1989 Rapport au Parlement européen sur la situation dans le Tiers-Monde. (pp. 315 à 318 « D'une Île au Monde » L'Harmattan 1993)

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Conférence du père François Noiret en la chapelle de la résidence Saint-Ignace

« Lucien Botovasoa, Martyr, une figure pour notre temps »

Le père François Noiret, vice-postulateur de la cause de Lucien Botovasoa, Malgache, laïc, père de famille, proclamé martyr et béatifié, le 15 avril dernier, à Madagascar a animé mardi soir, une conférence en la chapelle de la Résidence Saint-Ignace (Saint-Denis). Un événement intervenant le jour de la célébration de la Fête de l'Indépendance malgache qui a fourni une occasion supplémentaire et privilégiée à une assistance d'exprimer un vif intérêt, non seulement à ce pan de l'Histoire du peuple de l'île rouge, mais également à son avenir, et celui du pays, eu égard au contexte de crise tant conjoncturelle que structurelle qui persiste et s'accentue.

Reprise en 2006 par Mgr Benjamin et le Père François Noiret, l'enquête « très difficile » pour la béatification de Lucien Botovasoa porte enfin ses fruits en ce 15 avril 2018.

En effet, en ce jour historique, plus de 50.000 personnes s'unissent à Vohipeno, où le martyr est érigé au rang de « Bienheureux ». Un événement auquel toutes les personnalités civiles, politiques, religieuses de Madagascar ont tenu à assister avec au premier rang, notamment, le Président de la République, les chefs de clans, l'évêque… Un événement auquel participe, naturellement, Mgr Gilbert Aubry.

Moment solennel appelé de tous leurs vœux par la famille de Lucien, ses amis, ses proches, les Malgaches d'une manière générale et concrétisé par le travail de longue haleine mené par les deux religieux. Une cérémonie placée sous le signe d'une émotion intense, de la dignité propre aux personnes qui ont fait et réussi le pari du pardon et de la réconciliation. Car, Lucien est mort en martyr. Arrêté, jugé, il sera exécuté. « Il avait fait le choix de renoncer à sa propre vie plutôt que de renier sa foi ». Un choix qui, pour lui, s'impose dans le contexte insurrectionnel qui, alors, avait commencé à ébranler Madagascar en mars 1947. Principale force politique opposée à la colonisation, le MDRM voulait que Lucien y milite activement. Option refusée par l'apôtre de la charité et de la paix qui ne voulait pas s'allier avec eux et cela, même s'il n'était pas contre l'indépendance de Madagascar…

1948 marque le début de la longue marche vers sa béatification avec l'édification d'un Mémorial sur le lieu de l'exécution.

« Ce fut une très belle cérémonie haute en couleurs, en musique et en chants » a indiqué le Père François Noiret , lors de la projection d'images de cette cérémonie, organisée en préambule de la conférence. Une projection en guise d'album-photos que le religieux effeuille avec émotion et partage avec le public. D'abord, un retour à la source : son lieu familial, ses parents, sa naissance, son enfance, adolescence, plus tard, sa vie professionnelle, familiale, sociale, son enracinement de plus en plus fort dans la foi chrétienne.

« Lucien apprend le malgache en caractère arabe dans des livres recouverts de peaux de bœufs dans la maison familiale. (…) Major de sa promotion, il devient ensuite instituteur tout en multipliant les initiatives tendant à faire de lui un « modèle de la vie chrétienne » : Avec sa maman spirituelle, Lucien va christianiser et évangéliser le pays. « Lucien, c'était un pédagogue, un animateur de son Église, un précurseur du Vatican 2, un homme de progrès authentique, ayant réussi à réconcilier les gens du Village d'en Haut avec ceux des Bas, enraciné dans sa culture arabo-malgache, un homme qui voulait faire avancer son pays, qui avait l'oreille des rois, engagé dans la vie sociale, marié et animateur de son église. Il était avant tout animé par la foi. C'était un Homme connu et reconnu à Madagascar », a poursuivi le père François Noiret à propos de l'existence du Bienheureux Lucien résolument placée sous le signe de l'engagement et du don de soi.

Et le Vice-postulateur de la cause de cet « homme juste » de conclure en rappelant le message que Lucien avait fait sien et, par ailleurs, retranscrit sur la stèle de la chapelle qui lui est dédiée : « Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime ».

Un message pour notre Temps !?

M.S.

Charles Angrand : le point sur la correspondance adressée à Maximilien Luce (10)

La recherche portant sur la vie et l'œuvre de l'artiste néo-impressionniste Charles Angrand passe par l'étude du corpus de la correspondance qu'il entretint avec ses camarades. L'importance de celle qu'il échangea avec Maximilien Luce, acquise par l'Institut National d'Histoire de l'Art auprès d'un libraire new-yorkais en mars 2010, amène au comparatif avec celle qui fut publiée par M. Lespinasse en 1988, 22 ans plus tôt.

Au sommaire de l'ouvrage, est indiqué 192 lettres pour le seul destinataire, avec un échange qui court de mars 1899 au décès de l'artiste, début avril 1926. Un décompte précis corrige cette annonce : sont reproduites en réalité 210 lettres en direction de Luce.

En regard, la base documentaire AGORHA sur le site de l'INHA recense 2 lots de lettres pour le même destinataire, et indique un nombre de documents que le Département de la Bibliothèque et de la Documentation corrige, à savoir :

1. Autographes 180, 30 – Angrand, Charles : 57 LAS à Maximilien Luce – sous-dossier – Bibliothèque de l'INHA, collections Jacques Doucet (Paris).
2. Autographes 180, 31 – Angrand, Charles : 181 LAS à Maximilien Luce – sous-dossier – Bibliothèque de l'INHA, collection Jacques Doucet (Paris).

Soit un total de 238 courriers.

À ceci près que 3 lettres du lot 180-31 référencées 46 et 47 et 119 ont disparu, sans que l'on sache pourquoi ni comment, du fonds.

Aussi le différentiel négatif de la Correspondance publiée par rapport au fonds de l'INHA se monte-t-il au chiffre bas de 25. 25 lettres d'Angrand sont à ce jour inédites. Pourquoi ? Et que disent-elles ?

Jean-Baptiste Kiya

N° au fonds de l'INHA	Date indiquée dans la Correspondance publiée, pagination.	Commentaires
113 (180-31)	Fin décembre 1911 (p.235)	Date impossible : lettre par laquelle il est question de Delannoy sérieusement malade, or le dessinateur est mort le 5 mai 1911. Nous datons la lettre avec certitude du jeudi 19 janvier 1911. S'ensuit des notes fautives. Cf. articles 'Le point sur la Correspondance (7, 8, 9)'.
114	Février 1911 (p.225)	4 fois 1 mot pour 1 autre ('brûlante' pour 'brillante', 'pêche' pour 'bêche', 'accès' pour 'sports'…), 2 mots indéchiffrés, 1 mot en trop.
115	Mi-septembre 1910 (p.215)	1 minuscule non respectée (angélus), 3 mots omis, 1 mot pour 1 autre ('toile' pour 'tour'), 3 mots à la place de 2.
116	Juillet 1910 (p.212)	1 préposition pour 1 autre, 1 ponctuation non suivie, 1 faute sur nom propre : Beaumier pour Beaunier (André), 1 faute de mode, majuscule non suivie.
117	Fin septembre 1913 (p.254)	1 majuscule pour 1 minuscule, 1 ponctuation non respectée, oubli adverbe, 1 déterminant pour 1 autre.
118	Carte-lettre inédite	Du 18 avril 1910 (Bourdon, achat par le Dr. Vigouroux de « la femme qui tient le gosse »).
119	Référencé, introuvable.	Document manquant au fonds de l'INHA.
120	Février 1924 (p.319)	Oubli d'1 mot, 1 alinéa non respecté, ponctuation non suivie (! pour ?), 1 majuscule pour minuscule, répétition d'un mot non suivi ('beaucoup')
121	6 janvier 1921 (p.285)	1 alinéa non respecté, 1 page manquante (Mme Jacquemin, Druet, Levegier, Helsinki, Société des Artistes Rouennais, Verhaeren), courrier incomplet.
122	Mercredi 20 juillet 1921 (p.294)	1 mot pour 1 autre ('admirable' pour 'abominable')…
123	Janvier 1924 (p.318)	1 majuscule non respectée, 1 ponctuation omise, 1 mot pour 1 autre ('lâche' pour 'lâché').
124	Lundi 17 mars 1924 (p.323)	1 mot pour 1 autre.
125	Mardi 7 décembre 1921 (p.296)	Jour erroné puisque est porté sur La lettre la date de 'mercredi' ; 1 erreur de temps, 2 fois un déterminant pour 1 autre, 1 majuscule non suivie, 1 ponctuation non respectée.

Oté

Matant Zélida zordi i parl anou la téori lo ruisèlman larzan

Matant Zélida la ékrir Justin :
Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'étèrnité, mi koné zot i yèm pa bann rish é pou zot nout prézidan sé in prézidan pou bann rish. Mé a bien rogardé, moin lé pa rish, mèm pa ditou, mé mi pans bann rish la plipar d'tan lé plis méritan ké sak lé pa. Fransh vérité mi yèm bien bann rish é mi yèm bien nout prézidan i yèm azot bien. Tout fason sé par zot larzan i ruisèl dsi tout la sosyété. Tok ! Pran s a pou toué !

Justin la fé pou répons :
Mon vyé matant i koz touzour la boush rouvèr ala ké ou i yèm bann rish. Sa i étone pa moin. Dann tan lésklavaz ou nora fé out min tort avèk bann mèt. Dann tan langazman ou nora fé lanbordir avèk bann zangazis. Dann tan la koloni-in tan ou la bien koni - l'avé arienk bann gro blan téi kont pou ou. Vi rapèl, kosa défin out sèr téi di pou ou. Ou i rapèl bien ? Lo mo i komans par « M » é i fini par « L ». Si ou i pran lo maskilin, li komans pa « M »touzour é li téi fini par « O ». La pa in konpliman bien antandi, sof out réspé mé lété out sèr té i di sa. La pov définte !
Astèr ou lé partizan lo rouisèlman. Ou i pans larzan i pran dépar avèk bann rish é i angrès tout la sosyété ofiramézir. Sèl domaz sa sé k' in n'afèr i réisi pa ninport ousa. Larzan i sava avèk bann rish épi i tourn an ron avèk zot é sak la poin li la poin sansa in pti pé i pass dann son posh épi i rash tout vitès par pèr d'rès la. Sa lé vré pou La Rényon matant pars si lo tik-tak dé ruisèlmna téi marsh nout tout nora été rish dopi lontan. Majine in pé la kantité milyar i rant La Rényon épi i sort. Majine in pé si sa téi tourn kék foi rantre nou, ébin nou nora pé été konm ni lé : avèk dis pour san d'moun bien arozé par l'arzan, avèk in bann sosyété La Frans épi l'Orop i kapar sa, avèk in gran mazorité i oi trépé la koulèr d'la koulèr larzan. Matant ou i pans pa konm moin ? Si ou téi pans konm moin ou nora pi port lo nom Zélida. Tok ! Pran sa pou ou !

Justin